

La réhabilitation psychosociale se définit comme un processus visant l'amélioration des capacités fonctionnelles de la personne en situation de handicap psychique.

L'objectif est d'aider la personne à s'inclure dans son environnement et favoriser une meilleure qualité de vie.

Nous contacter

Coordination du RéPsy76
Centre Hospitalier du Rouvray
Bâtiment 125, 1er étage
4 rue Paul Eluard
76300 Sotteville lès Rouen

Tél : 02.32.95.11.76 / 06.14.53.01.87
Mail : reseau.repsy76@gmail.com

En métro puis en bus :

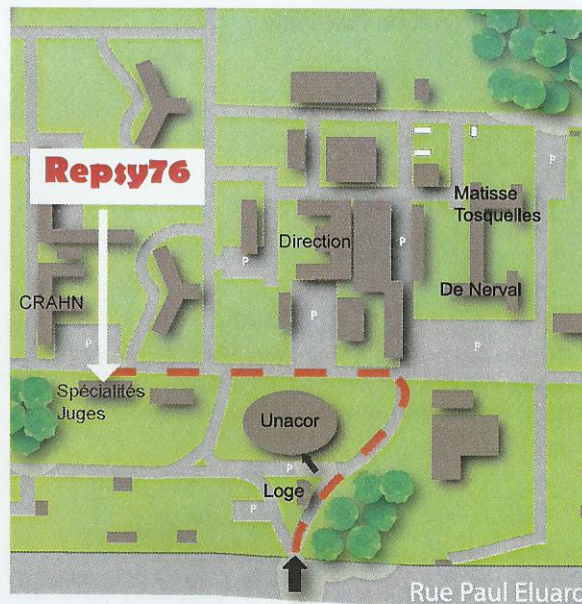
Depuis la gare SNCF de Rouen : prendre le métro direction Technopôle SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY.

Arrêt : Hôtel de ville, Sotteville-Lès-Rouen

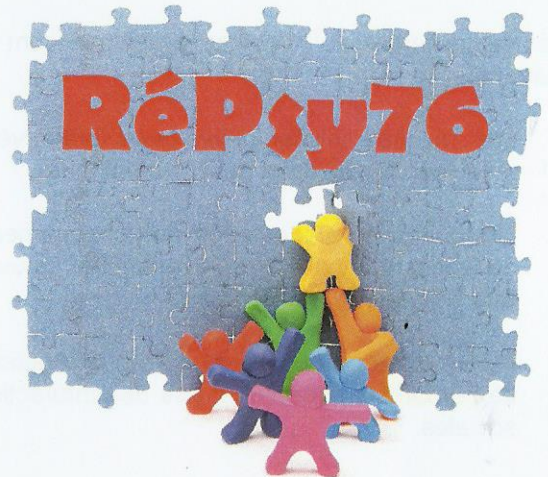
Puis prendre la ligne F3 direction « pôle multimodale Oissel »

Arrêt : **SOTTEVILLE-LES-ROUEN - CH du Rouvray**

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet www.reseau-astuce.fr, les transports en commun de la métropole Rouen Normandie.



Réseau de réhabilitation psychosociale de Seine-Maritime



• Aider à l'évaluation du handicap psychique •

• Favoriser l'inclusion sociale •

• Appui à la coordination de parcours •



Le handicap psychique se caractérise par un déficit relationnel, des limitations sociales, des difficultés d'organisation et une gêne dans la vie de tous les jours. Sa reconnaissance n'est effective que depuis la loi du 11 février 2005 « **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** ».

Les particularités du handicap psychique sont les suivantes :

- Les facultés intellectuelles sont préservées, mais leur mobilisation peut être entravée.
- Les capacités d'adaptation aux changements, de concentration voire de mémoire, peuvent être limitées.
- Il peut exister des difficultés dans la régulation des émotions notamment lors des interactions sociales.
- Sa sévérité peut varier en fonction de l'intensité des troubles psychiques ; elle est évolutive dans le temps.
- Les personnes peuvent être en difficulté pour évaluer et reconnaître les répercussions des troubles psychiques sur leur comportement et la vie quotidienne.
- La stigmatisation liée à une méconnaissance de la maladie mentale est un frein à l'inclusion sociale.

1. Nos missions

- **Favoriser le parcours de vie** (santé, social, professionnel, etc.).
- **Améliorer les articulations** entre le secteur médico-social, le secteur social et les acteurs sanitaires dans un projet de vie personnalisé.
- Mettre en œuvre des **actions de prévention et d'information** en santé mentale.
- Favoriser l'**autodétermination** de la personne dans la construction de ses projets et pour son rétablissement.

2. Qui sommes-nous ?

L'équipe de coordination du RéPsy76 se compose de :

- une coordinatrice de parcours,
- une assistante de coordination,
- une psychologue - neuropsychologue,
- une coordination médicale.

3. Pour qui ?

- **Toute personne en situation de handicap psychique** souhaitant être aidée dans son parcours d'insertion ou de réinsertion.
- **Les professionnels** désireux d'un appui en santé mentale.

4. Comment ?

Nous pouvons conseiller et orienter les usagers ou les professionnels.

ou

Nous pouvons rencontrer les usagers afin :

- d'évaluer avec la personne ses besoins et ses capacités actuelles,
- d'élaborer et aider à la mise en œuvre de projets en concertation avec la personne, ses proches et les professionnels impliqués dans son parcours,
- d'aider à coordonner le parcours de la personne.

